



PROJET ASSOCIATIF 2023-2028

De l'association SPORT SANTE SERPAIZE créée le 01 avril 1986 sous le nom de GV SERPAIZE

- ❖ Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire sous le numéro 5336.
- ❖ Et à la Fédération Française de Natation sous le numéro 3382.

Pourquoi un projet associatif aujourd'hui

Le 7 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association a validé son changement de nom : GV SERPAIZE est devenue SPORT SANTE SERPAIZE (ASSO 3S)

Comme beaucoup d'organisations, l'association sortait de deux années marquées par la crise du Covid 19. Cette période difficile a généré de nombreuses inquiétudes quant à la pérennité des activités ainsi qu'une certaine lassitude des administrateurs bénévoles. Mais elle a été également constitué une opportunité d'interroger son avenir et son éventuel développement.

Le changement de nom de l'association a été la première expression d'une volonté de relancer la dynamique associative en modernisant son image.

Le présent Projet Associatif est constitutif d'une première tentative de formalisation des axes de développement d'ASSO 3S. Par praticité, il a été pensé et élaboré par les membres de son Conseil d'Administration comme un outil destiné à devenir la base d'une réflexion participative. Il est appelé à être amendé et ajusté annuellement par une représentation de ses adhérents sous la forme d'un groupe de travail qui sera mis en place au cours de la saison 2023-2024.

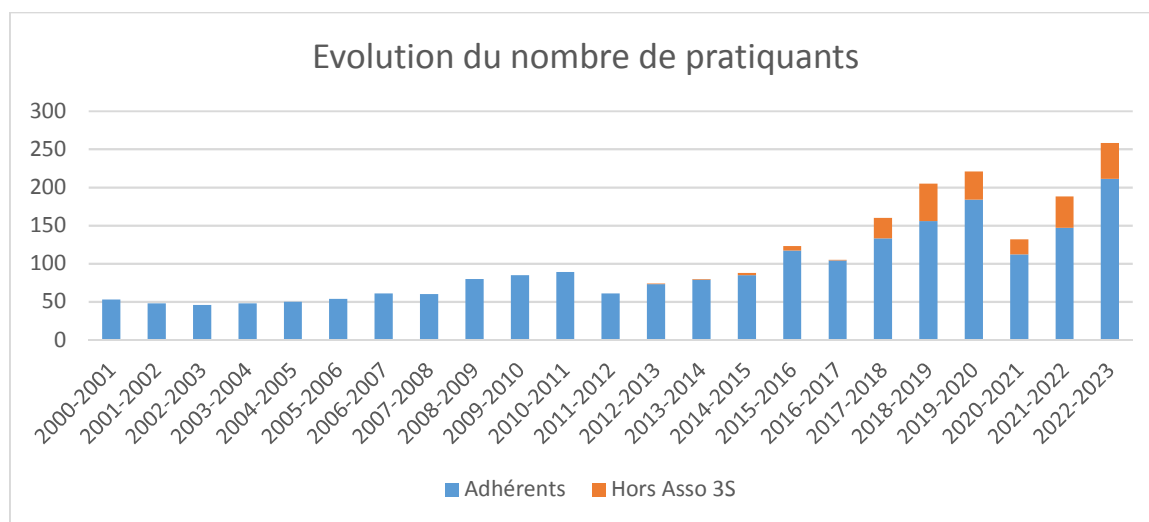
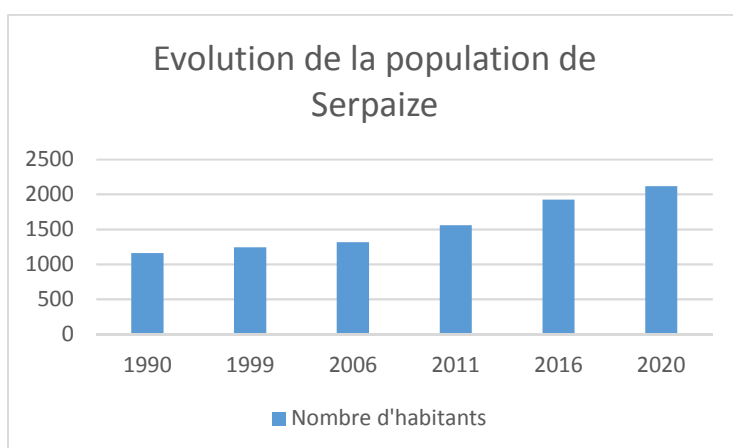
Table des matières

Pourquoi un projet associatif aujourd'hui.....	1
1 ^{ère} partie : Etat des lieux – constats	3
Nos Adhérents	3
Données concernant les adhérents saison 2022-2023:	4
Secteur géographique	4
Volet sportif	5
Les moyens	5
Nos Partenaires	6
Les professionnels :	6
Volet économique	6
2 ^{ème} partie : Analyse de la situation – diagnostique.....	8
Concernant les Adhérents	8
Une fréquentation inégale des cours	8
Les obstacles.....	8
Développer le partenariat	9
Volet financier	9
Les Ressources Humaines.....	9
L'esprit associatif et la gouvernance	10
L'accueil des personnes porteuses de handicap	10
3 ^{ème} partie : Plan d'action	11

1^{ère} partie : Etat des lieux – constats

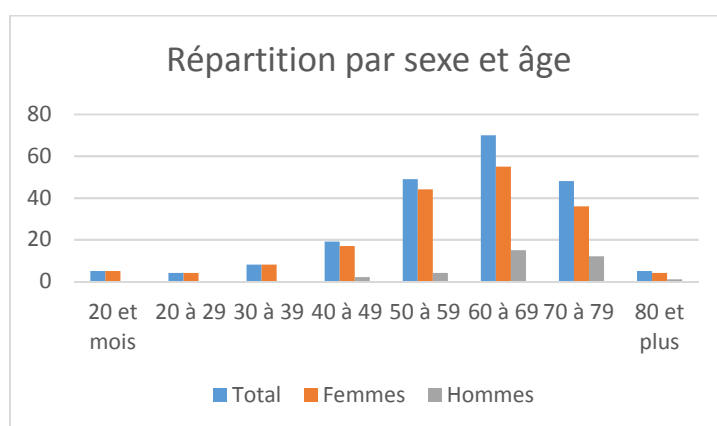
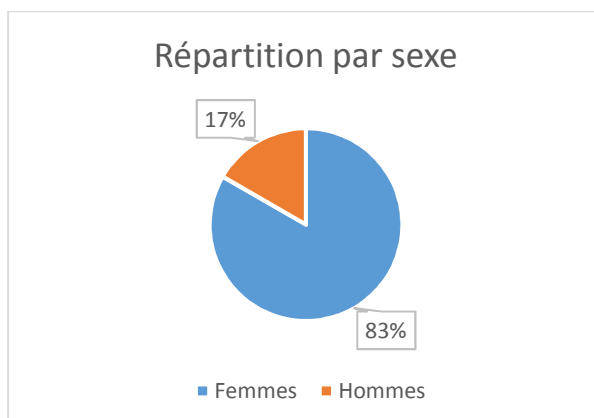
Nos Adhérents

La commune de SERPAIZE est une commune rurale adhérente à la communauté de communes de Vienne-Condrieu. Elle se situe également dans la zone d'attraction de Lyon. A ce titre elle a connu un fort développement de sa population qui a presque doublé depuis la création de l'association en 1986 dont plus de + 35% ces dix dernières années.



En comparaison, l'évolution du nombre d'adhérents de l'association est beaucoup plus forte puisque son nombre a été multiplié par quatre. Sur les seules dix dernières années la croissance a été de 202% ! Sans faire une étude exhaustive il semble que le nombre de pratiquants en salle ait peu évolué sur la même période alors que les cours d'aquagym ont connus une forte croissance. De plus, l'ouverture des cours à nos partenaires associatifs a boosté le nombre de pratiquants, essentiellement en aquagym.

Données concernant les adhérents saison 2022-2023:



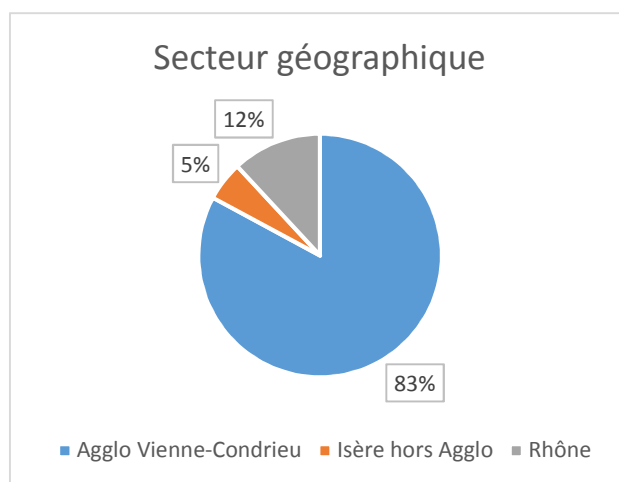
L'association attire essentiellement des seniors, la moyenne d'âge étant de 60 ans.

Les femmes sont largement majoritaires. Quant aux hommes, sauf exception, ils adhèrent à ASSO 3S plutôt à partir de 50 ans.

Secteur géographique

Les adhérents d'ASSO 3S habitent dans 27 communes différentes du Nord et de l'Est de VIENNE. La plus représentée est la commune de SERPAIZE (27%). Arrivent ensuite les communes de VIENNE (15%) puis LUZINAY (10%), CHUZELLE (7%) et VILLETTE DE VIENNE (7%).

Notons ici que ne sont pris en compte que les adhérents Asso3S. Les pratiquants des associations partenaires, au nombre de 44 ne sont pas inclus dans les statistiques. Néanmoins ils habitent tous une commune de l'Est de l'agglomération, majoritairement ESTRABLIN et EYZIN-PINET.



La zone géographique est donc très large. Cela s'explique essentiellement par l'attraction de l'activité aquagym/natation qu'ASSO 3S est l'une des rares à proposer sur le secteur. Ainsi le périmètre de résidence des pratiquants en salle est plus restreint (8 communes proches de SERPAIZE).

Volet sportif

L'offre est de 15 cours par semaine soit 527 heures de cours au maximum sur une saison.

A ce jour nous proposons :

- ✓ 9 cours en salle : 2 Gym douce, 2 gym dynamique, 1 Cardio-renfo, 2 Qi Gong, 1 Stretching, 1 Body-Art
- ✓ 5 cours en piscine : 3 cours d'aquagym et 2 cours d'aquagym/natation
- ✓ 1 cours en extérieur : 1 cours de marche nordique.

Les moyens

ASSO 3S ne possède pas de locaux dédiés. Les activités se déroulent toutes dans la grande salle du Pôle Culturel de SERPAIZE. La commune met à notre disposition cet équipement et prend à sa charge tous les frais afférents.

Les activités nautiques ont lieu à la piscine de VILLETTE DE VIENNE qui est gérée depuis janvier 2022 par l'Agglomération de Vienne-Condrieu. Après une période d'incertitude Asso 3S bénéficie de la gratuité pour la mise à disposition du bassin.

L'activité de marche nordique se pratique à partir des différentes communes environnantes.

Les réunions se tiennent dans une petite salle du Pôle Culturel sur réservation auprès de la Mairie. Les archives administratives sont stockées dans un local de stockage du Pôle Culturel. Pour la gestion quotidienne, les membres du bureau utilisent leurs propres matériels informatiques, ordinateurs et imprimantes. Pour les tirages de plus grande importance comme pour les bulletins d'inscription en début de saison, la municipalité nous donne accès gracieusement à un photocopieur.

ASSO 3S s'est doté de matériels d'activités pour les séances en salle stockés dans une annexe du lieu de pratique. En ce qui concerne les activités aquatiques, nous utilisons le matériel mis à disposition par la piscine de VILLETTE DE VIENNE.

Nos Partenaires

- L'affiliation à la Fédération Française EPGV nous permet de bénéficier de compétences multiples dont :
 - ✓ Soutien du Comité Départemental et Régional.
 - ✓ Mise à disposition d'outils professionnels et numériques : i-réseau pour la gestion des licences adhérents et Assoconnect pour la gestion du Club
 - ✓ Accompagnement sur les questions juridiques et comptables.
 - ✓ Actions de formations à destination des bénévoles, des animateurs et des dirigeants.
 - ✓ Cette affiliation implique la prise d'une licence pour tous les pratiquants qui bénéficie ainsi d'une assurance individuelle.
 - ✓ L'accès à la centrale d'achat de matériels GEVEDIT.
- Depuis le début de l'année 2023 ASSO 3S est également affiliée à la Fédération Française de Natation. Cette affiliation découle d'une demande des instances communautaires afin que nous puissions bénéficier de la gratuité du bassin. A ce jour, nous n'avons pas encore exploré les implications de cette affiliation.
- La Mairie de SERPAIZE
- L'Agglomération de commune Vienne-Condrieu
- ASSO 3S a signé une convention de partenariat avec trois associations
 - ✓ SPORTITUDE Plus, Club EPGV de la ville de Pont-Evêque : mise en commun de l'activité Marche Nordique permettant aux adhérents de profiter de 3 séances par semaine au lieu d'une seule.
 - ✓ Possibilité d'accès aux activités non proposées par les Clubs.
 - ✓ GV ESTRABLIN : Possibilité donnée aux adhérents de ce club d'accéder aux séances d'aquagym.
 - ✓ SEVENNE NATATION : Donne la possibilité de mise à disposition réciproque des personnels d'animation
- Le Crédit Mutuel : à développer

Les professionnels :

A une exception près, ASSO 3S salarie tous ses intervenants en CD2i. Ils sont actuellement au nombre de 7 :

- 4 animatrices gym et marche nordique
- 1 animateur Qi Gong
- 2 Maître-Nageur sauveteur
- 1 surveillant de baignade

L'ensemble des CD2i représentent un total de 1030 heures annuelles soit en moyenne 34heures rémunérées par semaine d'activité.

Un second surveillant de baignade est mis à disposition par l'association SEVENNE NATATION avec qui nous partageons un même créneau horaire.

Volet économique

ASSO 3S a ouvert deux comptes bancaires auprès du Crédit Mutuel :

- Un compte associatif à partir duquel s'effectue toutes les opérations courantes.
- Un livret bleu associatif constituant une réserve de trésorerie et un placement financier.

Les comptes de gestion sont gérés par le trésorier depuis la saison 2021/2022 à partir de la plateforme en ligne AssoConnect.

Les recettes proviennent principalement des adhésions et cotisations. Chaque année la commune de SERPAIZE octroie une subvention de fonctionnement. ASSO3S collecte le montant des licences FFEPGV auprès de ses adhérents et les reversent au CODEP38.

Les salaires des animatrices et animateurs constituent la quasi-totalité des dépenses. Ils sont traités via le site des Chèques Emploi Associatif.

2^{ème} partie : Analyse de la situation – diagnostique

Concernant les Adhérents

Force est de constater que les adhérents d'ASSO3S sont majoritairement des seniors la moyenne d'âge étant de 60ans. La valeur médiane est de 60.5ans ce qui signifie que nous avons autant d'adhérents de moins de 60 ans que d'adhérents de plus de 60 ans. Retenons plus simplement que 83% des adhérents ont plus de 50 ans et qu'ils sont pour beaucoup retraités.

La finalité est ici de tendre vers l'équilibre de la pyramide des âges et d'éviter ainsi un plus grand glissement vers la droite de la moyenne d'âge.

ASSO3S devrait pouvoir s'appuyer sur l'accroissement et le rajeunissement de la population de SERPAIZE et des communes environnantes.

Objectif 1 => Développer une palette d'activités susceptibles d'attirer plus d'adultes actifs et de grands adolescents.

Une fréquentation inégale des cours

	ACTIVITES EN SALLE				PISCINE	
	Gym + marche	QI Gong	Body Art	Stretching	Aquagym	Aquagym natation
Nb de cours	6+3	2	1	1	3	2
Effectif	82	24	9	9	142	61
Moyenne/cours	9	12	9	9	47	31

Il est facile de comprendre que l'activité piscine est un atout indispensable à l'association car elle attire de nombreuses personnes. Le nombre de pratiquants par cours est même jugé trop important pour des questions de sécurité et de confort. Il s'agira de développer cette offre qui correspond à une forte demande notamment de la part des seniors tout en améliorant les conditions de la pratique.

Le point faible est la faible fréquentation des activités en salle qui est très bas et en dessous du seuil de rentabilité de quinze adhésions. Quinze personnes est également le seuil idéal d'occupation de la salle mise à notre disposition.

ASSO 3S réitère son attachement à ses activités historiques en salle malgré leur caractère déficitaire.

Objectif 2 => Augmenter le nombre de pratiquants pour les activités en salle existantes

Les obstacles

La concurrence des autres associations EPGV : l'agglomération de Vienne-Condrieu a sur son territoire de nombreuses associations EPGV (7/9). Les principales qui sont des Clubs partenaires, drainent bon nombre de pratiquants dont certain habitent la commune de SERPAIZE. En effet, ces

associations proposent un panel d'activités beaucoup plus large qu'ASSO 3S et sont géographiquement d'un accès rapide. Par ailleurs la MJC de SERPAIZE entre partiellement en concurrence avec nous et attire une population plus jeune.

Développer l'offre se heurte principalement à la disponibilité des locaux. Sur les deux grandes salles disponibles sur la commune, nous n'en utilisons qu'une seule. D'autre part celle-ci est très utilisée par les différentes associations et la Municipalité. Elle n'est par ailleurs pas utilisable du vendredi au dimanche.

Objectif 3 => Obtenir des créneaux de salle complémentaires (voir avec d'autres communes ?)

Développer le partenariat

Le sens premier de l'existence d'ASSO 3S est de permettre au plus grand nombre de pratiquer un sport santé répondant à ses attentes. A ce titre la concurrence entre associations n'a pas lieu d'être. Fédérer les moyens et l'offre pour le plus grand bien des adhérents, ce dans le respect des spécificités de chacun est une voie raisonnable à explorer.

Objectif 4 => Renforcer les liens et les collaborations inter-associatives

Volet financier

A ce jour ASSO 3S ne connaît pas de difficulté financière. L'objectif de la gestion comptable est de maintenir des coûts raisonnables afin de permettre à tout un chacun l'accès à la pratique sportive.

A ce titre le maintien de l'activité en piscine est indispensable et son développement souhaitable. En effet l'existence de ces activités permet actuellement de maintenir les activités en salle déficitaires.

La santé financière d'ASSO 3S doit s'appuyer sur une gestion optimisée et un suivi budgétaire régulier, en particulier :

- Equilibre global de l'exercice comptable
- Optimisation de l'épargne
- Recherche de financement autres que les cotisations des adhérents
- Du fait de la saisonnalité des recettes, maintien d'une réserve de trésorerie équivalente par simplification à une année de fonctionnement et permettant de répondre au besoin en fond de roulement.

Objectif 5 => Faire des demandes de subventions

Les Ressources Humaines

Le personnel d'animation est difficile à trouver dans la mesure où nous proposons peu d'heures de cours et ce de manière assez découpées. Ces professionnels sont tous multi-employeurs et ont pour la plupart de nombreux déplacements à effectuer. Ceci est moins le cas pour le personnel piscine du fait du nombre réduit d'équipements nautique sur le territoire. Il leur est plus facile de cumuler des heures de travail sur un même lieu.

Objectif 6 => Fidéliser les intervenants

Cela passe par :

- Une rémunération correcte et un effort afin de proposer si possible deux cours consécutifs.
- Une politique de formation en accord avec les différentes associations employeurs
- Un contact avec les associations amies pour l'organisation du temps de travail des intervenants que nous avons en commun et afin de développer une politique de formation commune.

L'esprit associatif et la gouvernance

Nous constatons depuis plusieurs années une érosion de l'esprit associatif. Cela se traduit par :

- Une faible participation aux Assemblées Générales
- Une difficulté à renouveler les membres du bureau
- Une revendication de type consumérisme de plus en plus importante en lien avec le renforcement de l'individualisme.
- Un regard parfois très critique et sans concession envers l'action des administrateurs

Les adhérents perdent souvent de vue la spécificité d'une association : une mise en commun de moyens et d'énergie pour le bien de tous.

La reconstruction de l'esprit associatif est un objectif primordial pour ASSO 3S. Cela passera essentiellement par des efforts en matière de communication :

- Une précision dans le vocabulaire employé (par exemple parler de reçu et non de facture).
- Une réécriture du règlement intérieur.
- La mise à disposition de tous les adhérents des documents marquant la vie de l'association via le site internet.
- Une sollicitation plus fréquente et ciblée des adhérents pour des petits coups de main comme la distribution de flyers.
- L'organisation de moments festifs ou événementiels comme cela a pu se faire dans le passé afin de créer plus de liens entre les personnes.

Objectif 7 => Renforcer les liens associatifs

L'accueil des personnes porteuses de handicap

Une réflexion concernant des modalités d'accueil des personnes porteuses de handicap est en œuvre depuis quelques temps au sein du bureau d'ASSO 3S. Nous pensons en particulier à l'aquagym. Nous n'en sommes qu'aux prémises.

Objectifs 8 => Etudier les possibilités d'accueil des personnes porteuses de handicap

3^{ème} partie : Plan d'action

ACTION N°1			
Pilote :			
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Création d'un cours (danse ?) en salle	1 600 €	1 animateur 1 Créneau salle polyvalente
Objectif : n° 1	Augmenter l'offre et l'attractivité - Attirer des adhérents de moins de 50 ans		
Échéance	Rentrée septembre 2023		
Suivi et évaluation	Mise en place effective - Nombre d'inscriptions		

ACTION N°2			
Pilote :			
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Création d'un cours d'aquagym	3 200 €	1 ou 2 MNS 1 ou 2 SDB 2 créneaux piscine
Objectif : n°1 et 2	Augmenter l'offre et améliorer les conditions de la pratique		
Échéance	Rentrée septembre 2023		
Suivi et évaluation	Mise en place effective - Nombre d'inscriptions		

ACTION N°3			
Pilote :			
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Démarcher les gérants de salles		Municipalités ciblées - Associations
Objectifs : n°3	Trouver de nouveaux créneaux de salle		
Échéance	Pour mise en place éventuelle chaque début de saison		
Suivi et évaluation	Nombre de contacts – Créneaux obtenus		

ACTION N°4			
Pilote :	Président		
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Renforcer le partenariat inter associatif		Rencontres entre administrateurs
Objectifs : n°4	Cohérence des objectifs – mise en commun des ressources		
Échéance	Printemps 2023 puis une fois par an minimum		
Suivi et évaluation	Nombre de réunions – Conventions de partenariat signées - Réunion avec Sportitude+ le 15 mai 2023		

--	--

ACTION N°5			
Pilote :	Trésorier		
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Assurer l'équilibre financier		Soutien CODEP 38
Objectif : n°5	Recherche de nouvelles sources de financement – subventions FDVA et PSF		
Échéance	Janvier/avril de chaque année		
Suivi et évaluation	Subvention versées		

ACTION N°6			
Pilote :	Président		
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Mise en place des entretiens annuels d'évaluation	1h00 /salarié	Du temps...
Objectif : n°6	Fidéliser les intervenants		
Echéance	Second trimestre de chaque année civile		
Suivi et évaluation	Nombres d'entretiens réalisés – Compte-rendu		

ACTION N°7			
Pilote :			
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Création annuelle d'un repas festif avec animation	A évaluer	Bénévoles
Objectif : n°7	Renforcer les liens associatifs		
Echéance	A déterminer		
Suivi et évaluation	Mise en place effective		

ACTION N°8			
Pilote :			
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Mettre en place un groupe de suivi du Projet Associatif		Représentants des adhérents
Objectif : n°7	Mise à jour du Projet Associatif. Adaptation au contexte socio-économique		
Echéance	1 ^{er} trimestre de chaque année civile		
Suivi et évaluation	Compte-rendu de réunions		

ACTION N°9			
Pilote :	Président		
		Coût	Besoins - moyens
Intitulé	Prendre contact avec les acteurs institutionnels concernés par le handicap		
Objectif : n°8	Etudier les possibilités d'accueil des personnes porteuses de handicap		
Échéance	1 ^{er} trimestre de chaque année civile		
Suivi et évaluation	Compte-rendu de réunions - Réunion avec Mme Pham Cuc (Mairie de Vienne) le 2 mai 2023		